

DEPARTEMENT D'ILLE ET  
VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE REDON  
SMICTOM DES PAYS DE VILAINE  
Maison Communautaire  
36 rue de l'Avenir  
35550 PIPRIAC

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 27 juin 2018

**L'**an deux mille dix-huit, le mercredi 27 juin 2018 à 19 h 00, le Comité dûment convoqué le 15 juin 2018 s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. HAISSANT Gérard a été élu secrétaire de séance.

**PRESENTS:** RENAULT Christian, BEGUINEL Didier (suppléant), BOURGEAULT Jean-Claude, HUBERT Armelle, GARDAN Christine, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, LEMOINE André, LAURENT Yann, THEAUDIERE Eric, MACE Christophe, MORICEAU Marie-Françoise, BIRET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, MOISDON Franck, CHAMPION Isabelle, THILLOU Yves, QUINTIN Annie, MAHE Roseline, CHAUDAGNE Michel, COUDRAIS André-Jean, ROUAUD Alain, PITRE Roger, BAUDU Gérard, THOMAS Franck, JOUIN Alain, MAHE Yvon, POSSEME Martine (suppléante), RIDARD Maryse,

**POUVOIRS:** LEPRETRE Christian à THILLOU Yves, HOUSSIN Raymond à COUDRAIS André-Jean, TROUBOUL Jean-Paul à ROUAUD Alain, LERAY Loïc à GARDAN Christine,

**ABSENTS:** TEILLARD Louis, LEBAIN Alexandre, COTTIER Catherine, MENUET Didier, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, RUFFAULT Joseph, CROSLARD Pascal, GARCIA Joël, LE CHENECHAL Didier, LERAY Jean-Luc, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, PITRE Rémi, HALLIER Catherine, ROCHE Hervé, REBOUX Pierre-Yves, CHEVAL Véronique, RAZE Marc, MAHE Yvon, GEFFLOT Bernard,



Nombre de délégués

- en exercice	55
- pouvoirs	4
- présents	28
- absents	23

### 18.31: Modification du tableau des effectifs : suppression de poste suite à avancement de grade

Pour rappel, lors du Comité Syndical du 21 mars, Mme la Présidente avait proposé à l'assemblée dans l'attente de l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 27 mars, de créer deux postes pour pouvoir procéder à l'avancement de grade de deux agents. Un poste sur le grade de technicien principal de 1ère classe et un second poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Nous avons depuis reçu l'avis favorable de la CAP sur ces deux avancements de grade.

Ainsi, un adjoint technique territorial a pu bénéficier de son avancement de grade sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 1er juin 2018.

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018



Affiché le **11 JUIL. 2018**

ID : 035-253600862-20180627-18\_31-DE

Il convient donc de prendre une délibération pour supprimer l'ancien grade d'adjoint technique territorial et par conséquent de mettre à jour le tableau des effectifs.

L'assemblée, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition de la Présidente.

Pour extrait conforme,

  
  
La Présidente\*  
C.GARDAN